



Commune de BERTRANGE

## AVIS AU PUBLIC

Contact : Nadine SCHMIT  
26 312 334

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté portant le n° 3/2025/0260 du 13 août 2025 du Ministre ayant l'Environnement dans ses attributions, à savoir

la société **SHELL LUXEMBOURGEOISE s.à.r.l.** a obtenu l'autorisation relative à la cessation définitive des activités (dépôts de gasoil, stockages de substances classés, aire de lavage, atelier de réparation et d'entretien de véhicules) avec effet au 27 juin 2025 à Bertrange, 7 rue de l'Industrie.

Aux termes de l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 un recours contre l'arrêté d'autorisation susmentionné est ouvert à tous les intéressés devant le tribunal administratif qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté, sous peine de déchéance, dans le délai de quarante jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision. L'appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou au tableau du tribunal d'arrondissement à Diekirch.



Commune de BERTRANGE

Bertrange, le 3 septembre 2025

Youri DE SMET  
Bourgmestre

Georges FRANCK  
Secrétaire

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le soussigné, Bourgmestre de la commune de Bertrange, certifie que l'avis ci-dessus a été publié et affiché à partir de ce jour.



Commune de BERTRANGE

Bertrange, le 3 septembre 2025

Youri DE SMET  
Bourgmestre

Georges FRANCK  
Secrétaire